



# MISE EN OEUVRE DE PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Faisant usage de la Septième Résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2024, le Conseil d'Administration de Gévelot S.A. a décidé, par sa délibération du 13 juin 2024, tenu à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte, de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions limité à 10 % du Capital (ce qui correspond à 75 207 actions) pour un coût financier maximum de 18 000 K€ :

- Objectif : rachat d'actions en vue de leur annulation en une ou plusieurs fois sur décision du Conseil d'Administration en application de la Neuvième Résolution à caractère extraordinaire adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2024,
- Validité du programme de rachat : jusqu'au 13 décembre 2025.

Euronext - Amf - [www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr) (13 juin 2024)

## **GEVELOT**

**Société Anonyme au capital de 26 322 590 euros**

**Siège Social : 6, boulevard Bineau 92300 LEVALLOIS-PERRET**

**562 088 542 R.C.S. NANTERRE**